MONS

AVIS DE PUBLICATION

Le Bourgmestre de la Ville de Mons porte à la connaissance de la population que le Conseil communal, en sa séance du 14 octobre 2014, a décidé, à l'unanimité, dans le cadre des travaux réalisés à Ghlin, rue de la Garenne, d'approuver l'acquisition pour CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE au prix 2.615 € hors frais, d'une partie de parcelle de terrain sise à Ghlin, rue de la Garenne, cadastrée section B n° 686 N pour une superficie selon mesurage de 53 ca 01 dma, telle que reprise au plan n° 2006/061-R3 dressé le 30/03/2006, par le géomètre-expert-immobilier LEBAILLY à Quevaucamps.

a été adopté le 14 octobre 2014 par le Collège communal/le Conseil communal/ le Bourgmestre.

Le texte intégral peut être consulté à la Régie Foncière, Grand-Place 22 à 7000 Mons (tél : 065 / 40 52 33)

Fait à Mons, le .....

Le Bourgmestre,

Nicolas MARTIN

Ville de Mons
[SERVICE ou DEPARTEMENT]

Grand-Place, 22
B-7000 Mons
Tél. +32 (0) [ ]
[service]@ville.mons.be
www.mons.be

Ville de Mons
Province de Hainaut
Hôtel de Ville de Mons
Grand-Place 22
7000 Mons

Collège communal du 03 octobre 2014

Présidence de M. Nicolas MARTIN, Bourgmestre faisant fonction
Présents :
Mme Catherine HOUDART,
M. Georges-Louis BOUCHEZ,
M. Achile SAKAS,
M. Pascal LAFOSSE,
M. Marc DARVILLE,
Mme Mélanie OUALI, Échevins
M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

Philippe LIBIEZ, Le Directeur Général ff.

Objet : Rue de la garenne - Vente d'une emprise par l'Etat Belge à la Ville
Service : Régie Foncière : Gest. patrimoniale
Référence :

Le Collège communal,

Le Collège Communal,
Dans le cadre des travaux réalisés à Ghlin, rue de la Garenne,
- prend connaissance de la promesse d'achat ainsi que le projet d'acte reçu du CAI, concernant la vente par l'Etat Blege à la Ville de Mons, porte sur une partie, d'une contenance de 53 ca 01 dma, de la parcelle cadastrée section B n° 686 N, telle que reprise au plan de mesurage n°2006/061-R3 dressé le 30/03/2006 par Mr Lebailly, géomètre-expert-immobilier, à Quuevaucamps.
décide :
- de marquer son accord sur ladite acquisition au prix de 2.615,00 € hors frais
- de marquer son accord sur ledit projet d'acte ;
- d'imputer tous les frais et prix y relatifs au budget de la Ville de Mons ;
- d'autoriser la Régie Foncière de présenter le dossier au Conseil Communal.

Par le Collège communal :

Le Directeur Général ff., Le Bourgmestre ff. Président,

Philippe LIBIEZ Nicolas MARTIN

R. F / Rote / DT / Urba

Service Public
Fédéral
FINANCES
DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

VILLE DE MONS
ENTRE LE
07 FEV. 2024
SECRETARIAT COMMUNAL

Exp. : SPF Finances - Comité fédéral
Bd. du Jardin botanique 50 bte 398 – 1000 Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre et son collège
Hôtel de Ville
Grand-Place, 22
7000 Mons

Votre courrier du	Votre référence :	Notre référence :	Annexe(s) :
		53053/2319	

Le 01/02/2024.

CONCERNE : MONS/GHLIN – DROIT DE RETROCESSION – DEMANDE DE PUBLICATION D'UN AVIS

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs,

Ce courrier pour vous signaler qu'il entre dans les intentions de l'Etat belge (La Défense) de mettre en vente un terrain sis sur Mons 7ème division, anciennement Ghlin, Rue de la Garenne et cadastré section B numéro 686 N P0000 pour une contenance totale de onze ares septante centiares (11a70ca).

Ce terrain a été acquis par l'Etat belge pour cause d'utilité publique en vue de l'établissement d'un camp militaire au lieu-dit « La Garenne » (et plus précisément afin de pouvoir relier le camp au ruisseau sis au fond de cette parcelle) aux termes de plusieurs actes d'acquisition reçus par Monsieur DUFRANE Julius, alors Commissaire au Comité d'acquisition d'Immeubles à Mons, les 4 septembre 1952 (emprises 25 et 26), 4 septembre 1952 (emprise 27), 27 septembre 1952 (emprise 29), 11 août 1952 (emprise 30) et d'un jugement transcrit au premier bureau des hypothèques de Mons le 25 février 1953 (emprise 28).

Toutefois, ce terrain n'a pas reçu la destination pour cause d'utilité publique prévue lors des acquisitions. En effet, aucun travaux n'a été réalisé sur ce terrain. Par conséquent, en vertu de l'article 23 de la loi du 17 avril 1835, un droit de rétrocession existe en faveur des expropriés qui n'y ont pas expressément renoncé au moment de l'acquisition.

IMI0010700000080235

Nathalie BERTHOT
Conseiller - Commissaire
•Tél. : +32 (0)478 574 946
•E-mail : nathalie.berthot@minfin.fed.be

Consultez votre dossier en ligne sur
www.myminfin.be

Dès lors, un droit de rétrocession existe pour les anciens propriétaires des emprises 25, 26 (Monsieur et Madame BAUDUIN-LEROY Marius) et 28 (Madame RIGAUMONT Paula), leurs héritiers et ayants-droits.

Dans ce cas, aux termes de l'article 12 de la loi du 27 mai 1870, un avis doit être publié « dans les communes sur le territoire desquelles s'étendent les travaux, le projet *(de vente)* sera déposé, pendant quinze jours à la maison communale ». « L'annonce de ce dépôt sera, en outre, affichée et publiée dans la forme usitée pour les publications officielles ». « Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat du collège des bourgmestre et échevins. »

Conformément à ce qui précède, je vous demande de publier un avis portant sur le projet de l'Etat belge (Défense nationale) de vendre la parcelle cadastrée sur Mons 7ème division (anciennement Ghlin) au lieu-dit « rue de la Garenne », section B numéro 686 N P0000 et de me transmettre le certificat délivré par le collège des bourgmestre et échevins visé ci-dessus.

Je reste à votre entière disposition pour tout autre renseignement dont vous auriez besoin. Vous pouvez me joindre soit par mail : nathalie.berthot@minfin.fed.be – soit par téléphone : 0478.57.49.46.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

N.Berthot

Commissaire

Service Public
Fédéral
FINANCES

6/02/2024

PRIOR

BELGIQUE
BELGIE
Collect & Stamp

R
RP
AR
01054128850045262 1 220 231 086 094
RECOMMANDÉ I AANGETEKENDE ZENDING I EINSCHREIBESENDUNG

Planet
Distribution neutre
en CO_2 pour SPF Finances
bpost.be/green

100% Recycled Fiber

.be

AR

SPF FINANCES - SERVICES PATRIMONIAUX
COMITE D'ACQUISITION FEDERAL
Boîte 398
Boulevard du Jardin Botanique, 50
1000 Bruxelles

AR